

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6d. ANNÉE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNÉE. 12s. 6d.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, MERCREDI MATIN, 6 FEVRIER, 1850

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

Aux Abonnés de ce Journal.

Nous ne pouvons donner aujourd'hui qu'une demi-feuille à nos lecteurs, par suite d'un accident qui a brisé 7 à 8 colonnes d'annonces, et qu'il nous a été tout-à-fait impossible d'en recommencer la composition, le temps nous manquant. Nous prenons ici occasion de prévenir nos abonnés qu'après le 15 février prochain, époque où expire le semestre courant, nous cesserons la publication de notre journal, pour des raisons que nous ferons connaître plus tard. En conséquence, d'ici à cette époque, nous continuerons à publier qu'une demi-feuille; toutefois nous ne publierons rien jusqu'à ce que nous n'ayons pu recueillir assez de matière à lire, que par le passé, c'est-à-dire de 7 à 8 colonnes; la perte de l'insertion de ces annonces ne retombant donc que sur nous seuls, nous croyons ne devoir point les recomposer pour le peu de temps qu'il nous reste à publier notre journal.

Lundi, 21 janvier, 1850.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUEBEC, 6 FEVRIER, 1850.

UNE CALOMNIE.

Nos rouges-annexionistes de Québec, faisaient courir le bruit pendant les deux jours de Poll, que les prêtres avaient cabalé, intrigué pour embaucher les partisans de M. Légaré. Comme les rouges, Proud'honnistes, Socialistes et autres n'ont pas d'organes à Québec pour donner publicité à leurs faits et dires, l'*Evening* publié à Montréal s'est fait leur organe. Dans son numéro du 2 février, il contient un article sur l'élection de Québec dans lequel à défaut de raisons on rencontre les mots *corruption, influence ministérielle*; et surtout le paragraphe suivant:

"Ajoutez ensuite la corruption employée par le gouvernement en faveur de sa créature, et l'emploi de toute les mille petites influences attachées au char ministériel pour assurer le succès du nouveau maître. Entrez encore en ligne de compte les mensonges, les intrigues, et les calomnies lancées depuis deux mois par les égoïstes de la presse ministérielle de Québec, et enfin ne perdez pas de vue CE PRETRE CATHOLIQUE DE QUEBEC, qui OUBLIANT TOUTE DECEANCE, COURAIT dit-on les maisons une à une, en compagnie d'un malotru comme M. Cauchon, pour engager par de pieuses faussetés et de saintes calomnies "notre bon peuple" à voter en faveur du représentant de la bureaucratie cléricalo-ministérielle."

L'*Avenir* n'est que l'écho du parti rouge annexioniste de Québec: il répète fidèlement le langage, les informations que les apôtres du parti à Québec lui transmettent. Il y a longtemps, qu'il est notoire ici que certains personnages travaillent, les uns dans l'ombre, les autres publiquement à calomnier le clergé à le ruiner complètement dans l'estime des canadiens-français. Il n'est point de mensonges, de calomnies contre les prêtres cent fois réfutés que ces messieurs ne réchauffent, et ne débitent aux gens. Ces faits nous aurons occasion de les prouver et de démasquer les misérables qui travaillent à ruiner parmi nous la religion, la morale et l'autorité.

En attendant nous disons à l'*Avenir*

qu'il ment effrontément, nous le défions lui et ses confrères de Québec, de prouver son accusation contre ce prêtre catholique parcourant les maisons. Nous le défions ainsi que les charlatans politiques dont il est le perroquet, de prouver cette corruption dont ils parlent tant; ça vaudra, bien mieux que de vanter et d'élever jusqu'aux cieux l'*Indépendance, le patriotisme et le dévouement politiques* des partisans de M. Légaré. De semblables niaiseries, peuvent prendre à Montréal où on ne connaît guère les annexionistes de Québec; mais ici, elles font rire de pitié et de mépris.

ELECTION DE QUEBEC DE 1848 & 1850.

Tableau comparatif des votes donnés.

Nous empruntons ce qui suit au *Journal de Québec*:-

	1848.	1850.
QUARTIER DU PALAIS.		
Méthot.	146	15
Légaré.	15	84
Chabot.	84	40
Lég.	40	15

Voix franç.	43	12	71	6
" bretonnes,	103	3	13	34
Majorité franç.	31	0	65	0
" anglaise,	100	0	0	21
Propriétaires,	29	6	37	3
Locataires,	117	9	47	37
Maj. totale,	131	Idem,	44	Idem,
Nom. tot. des voix...	161	Idem...	124.	

QUARTIER SAINT-LOUIS.			
Méthot.	Légaré.	Chabot.	Lég.
154	15	70	58

Voix franç.	37	12	40	4
" bretonnes,	117	3	30	54
Majorité franç.	25	0	36	0
" anglaise,	114	0	0	24
Propriétaires,	45	3	31	6
Locataires,	109	9	39	52
Maj. totale,	139	Idem,	12	Idem,
Nom. tot. des voix...	169	Idem...	128	

QUARTIER SAINT-PIERRE.			
Méthot.	Légaré.	Chabot.	Lég.
343	9	159	48

Voix franç.	128	9	115	4
" irlandaises,	139	0	36	28
" anglaises,	33	0	4	8
" écossaises,	43	0	2	0
Majorité franç.	119	0	111	0
" bretonnes,	215	0	0	2
Propriétaires,	58	3	28	5
Locataires,	275	6	134	40
Maj. totale,	334	Idem,	111	Idem,
Nom. tot. des voix...	352	Idem...	207	

QUARTIER CHAMPLAIN.			
Méthot.	Légaré.	Chabot.	Lég.
144	7	118	185

Voix franç.	42	5	28	21
" irlandaises,	239	0	80	150
" anglaises,	49	0	7	7
" écossaises,	19	2	3	7
Majorité franç.	37	0	7	0
" bretonne,	305	0	0	47
Propriétaires,	29	3	52	52
Locataires,	257	4	66	133
Maj. totale,	342	Idem,	67	Idem,
Nom. tot. des voix...	356	Idem...	303	

Banlieue.			
Chabot.	Lég.		
30	48		

Voix françaises,	17	3
" irlandaises,	9	39
" anglaises,	3	1
" écossaises,	1	5
Majorité française,	14	0
" bretonne,	0	34
Propriétaires,	26	6
Locataires,	4	42
Majorité totale,	15	15

Cité et Banlieue.			
Chabot.	Légaré.		
148	233		

Voix françaises,	45	24
" bretonnes,	103	209
Majorité françaises,	21	6
" bretonne,	0	106
Propriétaires,	78	58

Locataires,	60	175
Majorité totale...	35	351
Nombre des voix...	351	

QUARTIER SAINT-JEAN.			
Méthot.	Légaré.	Chabot.	Légaré.
344	414	622	211

Voix franç.	195	326	552	72
" bretonnes,	149	88	70	139
Majorité franç.	0	131	480	0
" anglaise,	61	0	0	69
Propriétaires,	211	320	548	20
Locataires,	144	83	548	120
Majorité totale...	70	Idem,	411	Idem,
Nom. tot. des voix...	758	Idem...	833	

QUARTIER ST. ROCH.			
Méthot.	Légaré.	Chabot.	Légaré.
332	735	924	623

Voix franç.	228	728	856	499
" bretonnes,	114	7	68	114
Majorité franç.	0	510	357	0
" bretonne,	107	0	0	46
Propriétaires,	223	657	811	496
Locataires,	109	78	113	117
Maj. totale...	403	Idem,	311	Idem,
Nom. tot. des voix...	1167	Idem...	1537.	

De ces 1537 voteurs 264 appartiennent à la Banlieue, lesquels se divisent comme suit: pour M. Chabot 127, pour M. Légaré 137.

En récapitulant on trouve que 2863 personnes ont voté à l'élection de M. Méthot en 1848, dont 1668 pour M. Méthot et 1155 pour M. Légaré; ce qui constituait une majorité de 473 en faveur du premier. On trouve également que 3,210 personnes ont voté à l'élection de M. Chabot, dont 2007 pour ce monsieur, et 1203 pour M. Légaré.

Jamais il n'a été donné autant de voix à une élection à Québec, et, avant celle-ci, celle de M. Méthot avait produit le plus de voix.

RECAPITULATION.			
Méthot.	Légaré.	Chabot.	Légaré.
1668	1155	2007	123

Voix franç.	663	1092	1679	609
" bretonnes,	1005	103	329	594
Majorité franç.	0	329	1070	0
" bret.	902	0	0	265
Propriétaires,	658	995	1533	688
Locataires,	1025	192	699	499
Majorité totale,	473	Idem...	804	Idem,
Nom. tot. des voix,	2963	Idem...	3210	

On voit par ce résumé qu'il s'est donné 347 voix de plus en 1850 qu'en 1848; que la majorité du gouvernement a été de 331 plus grande; que sa majorité est prise cette année dans la population franco-canadienne, au lieu qu'il la prenait dans la population bretonne en 1848; que l'immense majorité des propriétaires est décimement du côté de l'ordre et du gouvernement; que la majorité française de M. Chabot est de 741 voix plus considérable que celle de M. Légaré en 1848; que l'opposition à M. Chabot a été, sous la livrée de l'annexion, une opposition directe et ardente au ministère, et enfin que celui-ci a remporté dans cette élection le plus beau triomphe dont il puisse se glorifier.

Bazar.—Le Bazar des Dames Charitables de cette Ville s'est ouvert hier. Nous n'avons pas encore eu l'avantage d'y aller, mais on nous dit, que, comme par le passé; des objets riches et du plus beau goût y sont offerts. Nous engageons nos lecteurs à ne pas manquer d'aller voir toutes ces belles choses. Et puis, quoi de plus beau et de plus grand, pour l'humanité, que d'aller déposer quelques pièces d'argent en faveur de ces pauvres petits orphelins... tout en jouissant du spectacle varié que nous offre le Bazar?... Nous espérons qu'il y aura foule tous ces jours-ci. On nous prie de dire, que pour l'avantage des classes ouvrières,

le Bazar sera ouvert tous les soirs depuis 7 heures jusqu'à 10 heures.

L'Ex-Maire G. O. Stuart Ecr.—Le conseil de ville dans sa dernière séance a adopté à l'unanimité la résolution qui suit: "Que ce conseil ayant appris avec regret que le maire actuel de la cité de Québec refuse de se porter candidat de nouveau pour la charge qu'il occupe, ne peut manquer, avant de se séparer de lui, de exprimer la haute opinion qu'ont les conseillers, de la manière habile, impartiale et efficace avec laquelle il a rempli les devoirs de cette importante situation; et que sa continuation dans cette charge était désirable dans les intérêts de cette cité, en même temps qu'elle aurait été personnellement agréable aux membres de ce conseil collectivement et individuellement."

Le conseil en adoptant cette résolution a fidèlement exprimé les sentiments des habitants de Québec envers M. Stuart qui dans tout le cours de sa vie publique a su mériter le respect, l'estime et la confiance de ses concitoyens sans distinction d'origine de croyance.

Elections municipales.
Voici l'état des polls des différents quartiers à la clôture du premier soir:

Quartier du Palais.—Morrin,	136
Lloyd,	93
Glover,	43
Quartier Champlain.—Doran,	136
Lampson,	117
Quartier Saint-Roch.—Paradis,	328
Tourangeau,	202

Les conseillers suivants ont été élus sans opposition: W. S. Sewell, ényers quartier Saint-Louis; U. J. Tessier, ényers quartier Saint-Jean; et Jos. Carrier, ényers quartier Saint-Pierre.

Le résultat de la votation d'hier a été au quartier du Palais, favorable à MM. Morrin et Lloyd, M. Glover s'étant retiré à midi de la lutte.

M. F. X. Paradis est élu au quartier Saint-Roch par 565 contre 339.

M. Pierre Lapointe est le cotiseur nommé pour Saint-Roch. Nous n'avons pas appris ceux qui ont été nommés cotiseurs aux autres quartiers.

Le quartier Champlain, comme de coutume, a été le théâtre de scènes bien dégoûtantes. Dès l'ouverture du Poll, lundi, un parti s'est emparé par la violence, les avenues du poll; hier, une lutte très acharnée s'est engagée entre ces deux partis qui a nécessité l'intervention militaire. 50 hommes du régiment des *Rifles*, rendus sur les lieux, ont été forcés de faire usage de leurs armes pour maintenir l'ordre. Plusieurs personnes parmi les turbulents ont été blessées.

NOTRE JOURNAL.

Depuis que nous avons annoncé à nos lecteurs, la cessation de notre feuille; plusieurs lettres, des différentes parties de la Province, nous ont été adressées, nous exprimant leur sincère regret de voir cesser notre journal. Nous sommes sincèrement pénétrés de ces vives sympathies dont nous sommes l'objet. Nous prendrons sous notre considération, les divers plans que nous suggèrent des amis zélés pour la sainte cause de la Religion et de la Société. Nous publions avec plaisir les remarques suivantes:

"Je suis sincèrement affligé pour la bonne cause que vous avez si vaillamment défendue; que des raisons vous obligent de discontinuer la publication de votre intéressant journal. Dans un règne comme

celui où nous vivons actuellement, où la canaille fait des efforts inouis pour saper les fondements de nos institutions religieuses et politiques, nous aurions certainement plus besoin de nouveaux organes dans la presse pour combattre ces turbulents, qui déshonorent notre pays; que d'en perdre; Espérons que des temps meilleurs, vous mettront bien vite en état de reprendre votre poste."

La société de construction de Québec a tenu avant-hier sa première assemblée mensuelle à l'hôtel St. Georges. Huit cents louis y ont été vendus par lot de £100, depuis £34 10s. jusqu'à £38 15s de prime.

Le nombre des actionnaires s'élève déjà à 800.

COUR CRIMINELLE.

Les sentences qui suivent ont été prononcées hier, à la clôture de cette Cour.

Andrew Carter, vol avec effraction;—7 mois aux travaux forcés.

Timothy Corcoran, attentat sur la vie; 3 ans au Pénitencier.

Patrick Grenell, effraction avec vol;—12 mois aux travaux forcés.

Patrick Dwyer, pour avoir aidé à assaillir Peter Brady;—2 ans aux travaux forcés.

W. G. Nethercy, vol de cheval;—12 mois ditto.

Amable Languedoc, pour avoir frappé avec intention de causer la mort;—3 ans au Pénitencier.

Seraphine Simard, Augustin Simard et Michel Frediganne, pour émeute et démolition d'une maison;—2 ans aux travaux forcés.

Henry Cyre, Francis Cyre et Jean Cyre, assaut;—12 mois ditto.

Catherine White, avoir caché la naissance de son enfant;—6 mois ditto.

Joseph Gagnon larcin, (plaidé coupable) 6 mois ditto.

Daniel Moore, larcin;—6 mois ditto.

Eliza Carroll, larcin, (plaidé coupable). 6 mois ditto.

Joseph Villele, larcin;—3 mois.

Catherine Farrell, avoir reçu des marchandises volées;—6 mois ditto.

OFFICIERS DE L'INSTITUT CANADIEN, pour l'année courante.

L'Honorable R. E. Caron.—Président honoraire.

F. R. Angers, ényers.—Président actif.

G. H. Simard, ényers, } Vice-Présids.

P. V. Boucheard, J. Gaudry, L. E. Dorrien, Rev. L. Proulx, P. J. O. Chauveau, J. B. Fréchette, P. Gingras jr., F. Bois, P. L'Espérance, Jos. Cauchon, N. Casault, } Assis.-Secrétaires.

A. Dionne, } Assis.-Secrétaires.

Jean Langlois, ényers.—Secrétaire-Corres.

MM. J. M. Patridge, } Assis.-Secr. Cor.

F. Vaudry, } Assis.-Secr. Cor.

James Lemoine, ényers.—Bibliothécaire.

Rev. M. E. Langevin,—Directeur du musée.

Bureau de Direction.

MM. J. B. Chartier, E. Chénic, O. Crémazie, Jos. Hamel, Chrs. Cinq-Mars, P. V. Boucheard, J. Gaudry, L. E. Dorrien, Rev. L. Proulx, P. J. O. Chauveau, J. B. Fréchette, P. Gingras jr., F. Bois, P. L'Espérance, Jos. Cauchon, N. Casault.

BEAU TRAIT.—Un jeune homme dont les manières annoncent du savoir-vivre et de l'éducation, se présente, il y a quelques jours, à l'hospice de nos Sœurs de la Charité, et donna pour les œuvres de l'établissement une belle tabatière en argent, gravée avec goût, puis se retira, refusant gracieusement de donner son nom. Peu de jours après, le jeune homme se présenta de nouveau et donna pour le même objet une magnifique longue-vue, refusant com-

me la première fois de donner son nom. Ce double présent en faveur des pauvres est offert aux acheteurs par les dames qui dirigent le bazar. — Journal.

CONSTRUCTION DE NAVIRES.—On voit par le tableau ci-dessous, que nous empruntons au Morning Chronicle de vendredi, qu'il y a maintenant sur les chantiers de Québec et des environs 24 grands navires du port total de 20,225 tonneaux, ce qui fait un tonnage moyen de 842 7/21èmes. Evalués à 30 piastres le tonneau, ces navires auraient une valeur vénale de \$606,750. Il est probable que la nouvelle loi de navigation va donner une grande activité à cette branche de notre industrie manufacturière, surtout si nous obtenons, ou plutôt si les armateurs américains obtiennent pour nous de leur propre gouvernement, la réciprocité du privilège que cette loi accorde aux armateurs anglais d'acheter et de faire enregistrer comme nationaux des bâtiments de construction étrangère. Les Américains, comme les Anglais, au lieu d'importer notre bois à grands frais, feront construire leurs bâtiments chez nous, où la main-d'œuvre, aussi bien que les matériaux, est à meilleur marché. Les dernières nouvelles d'Angleterre nous apprennent que tous les chantiers de construction étaient pleins, que, par suite, les contrats étaient refusés, même à prime, et que pour les remplir on était obligé d'avoir recours aux chantiers de l'Amérique du Nord. Dans le discours qu'il a prononcé à la clôture de l'élection mardi dernier, M. Patton, qui, sur cette matière, mérite un peu plus de confiance que nos économistes politiques imberbes, a dit que si la réciprocité demandée au gouvernement des Etats-Unis était accordée, il ne doutait pas qu'un tiers des bâtiments dont le commerce aurait besoin ne fussent construits à Québec. Les annexionistes de Montréal n'en persistent pas moins à dire que si le Canada n'est annexé aux Etats-Unis, Québec est "ruiné" à tout jamais.

Ces bons amis de nos ouvriers, pour les engager à voter en faveur d'un annexioniste, établissent pompeusement à leur yeux le tableau des bâtiments construits dans les différents ports du Maine et du Massachusetts pendant l'année "d'éroulement en ruine" 1849, mais ils se gardaient bien de leur montrer le revers de la médaille, c'est à-dire, le tableau des bâtiments construits dans les ports coloniaux pendant la même année.

Dans la petite île du Prince Edouard, dont la population n'excède guère celle de la ville de Montréal, il a été construit cette année 53 bâtiments du port total de 14,526 tonneaux.

Dans le Nouveau-Brunswick, pendant la même année 1849, il a été bâti à Saint-Jean pour des armateurs d'Angleterre, mais non enregistré à Saint-Jean,

Table with 4 columns: Location, Year, Tonnage, and other details. Rows include St. Jean, Miramichi, and totals for two ports.

Le 31 décembre 1849, autant qu'on a pu le constater, il y avait, appartenant au port de St-Jean, 505 nav. jang. 23,192 ton. Au port de Miramichi 90 " " 7,464 "

Total 595 " " 30,656 "

Il y a maintenant en construction aux 2 ports 66 " " 31,050 " Il paraît donc que le "régime colonial" étouffe moins cette industrie que l'intelligence ou la bonne foi des annexionistes. (Canadien.)

Le Souverain-Pontife vient d'adresser aux archevêques et aux évêques d'Italie une Encyclique dont voici les principaux passages :

" VÉNÉRABLES FRÈRES, " Salut et bénédiction apostolique. " Vous savez et vous voyez comme nous, vénérables frères, par quelle perversité ont prévalu, en ces derniers temps, certains hommes perdus, ennemis de toute vérité, de toute justice, de toute honnêteté, qui, soit par fraude et par des artifices de toute espèce, soit ouvertement et jetant comme une mer en furie son écume, la lie de leurs conceptions, s'efforcent de répandre de toutes parts, parmi les peuples fidèles

de l'Italie, la licence effrénée de la pensée, de la parole, de toute acte audacieux et impie, pour ruiner dans l'Italie même la religion catholique, et si cela pouvait jamais être, pour la renverser jusque dans ses fondements. Tout le plan de leur dessein diabolique s'est révélé en divers lieux, mais surtout dans la ville bien-aimée, siège de notre pontificat suprême, où après nous avoir contraint de la quitter, ils ont pu se livrer plus librement pendant quelques mois à toutes leurs fureurs. Là, dans un affreux et sacrilège mélange des choses divines et des choses humaines, leur rage monta à ce point que, méprisant l'autorité de l'illustre clergé de Rome et des prélats qui, par notre ordre, demeuraient intrépides à sa tête, ils ne les laissèrent pas même continuer en paix l'œuvre sacrée du saint ministère, et que sans pitié pour de pauvres malades en proie aux angoisses de la mort, ils éloignaient d'eux tous les secours de la religion et les contraignaient de rendre le dernier soupir entre les bras des prostituées.

" Bien que depuis lors la ville de Rome et les autres provinces du domaine pontifical aient été, grâce à la "miséricorde" de Dieu, rendues, par les armes des nations catholiques, à notre gouvernement temporel; bien que les guerres et les désordres qui en sont la suite aient également cessé dans les autres contrées de l'Italie, ces ennemis infâmes de Dieu et des hommes n'ont pas cessé et ne cessent leur travail de destruction; ils ne peuvent plus employer la force ouverte, mais ils ont recours à d'autres moyens, les uns cachés sous des apparences frauduleuses, les autres visibles à tous les yeux. Au milieu de si grandes difficultés, portant la charge suprême de toute troupeau du Seigneur et rempli de la plus vive affliction à la vue des périls auxquels sont particulièrement exposées les Eglises de l'Italie, c'est pour notre infirmité, au sein des douleurs, une grande consolation, vénérables frères, que le zèle pastoral dont, au plus fort même de la tempête qui vient de passer, vous nous avez donné tant de preuves, et qui se manifeste chaque jour encore par des témoignages de plus en plus éclatants. Cependant, la gravité des circonstances nous presse d'exciter plus vivement encore, de notre parole et de nos exhortations, selon le devoir de notre charge apostolique, votre fraternité, appelée au partage de nos sollicitudes, à combattre avec nous et dans l'unité les combats du Seigneur, à préparer et à prendre d'un seul cœur toutes les mesures par lesquelles, avec la bénédiction de Dieu, sera réparé le mal déjà fait en Italie à notre religion très-sainte, et seront prévenus et repoussés les périls dont un avenir prochain la menace.

" Entre toutes les fraudes sans nombre que les ennemis de l'Eglise ont coutume de mettre en œuvre pour rendre odieuse aux Italiens la Foi catholique, l'une des plus perfides est cette opinion, qu'il ne tougissent pas d'allumer et de répandre partout à grand bruit, que la religion catholique est un obstacle à la gloire, à la grandeur, à la prospérité de la nation italienne, et que, par conséquent, pour rendre à l'Italie la splendeur des anciens temps c'est-à-dire des temps païens, il faut mettre à la place de la religion catholique, insinuer, propager, constituer les enseignements protestants et leurs conventuelles. On ne sait ce qui en de telles affirmations est le plus détestable, la perfidie de l'impudé furieuse ou l'impudence du mensonge éhonté.

Le bien spirituel par lequel, soustraits à la puissance des ténèbres, nous sommes transportés dans la lumière de Dieu, par lequel, la grâce nous justifiant, nous sommes faits les héritiers du Christ dans l'espérance de la vie éternelle, ce bien des âmes, émanant de la sainteté et de la religion catholique est certes d'un tel prix qu'après de ce bien toute gloire et tout bonheur de ce monde doivent être regardés comme un pur néant: quid enim potest homini si mundum universum meretur, minime vero sua detrimentum patitur! aut quomodo ubi homo commutationem pro animo sua. Mais bien loin que la profession de la vraie foi ait causé à la race italienne les dommages temporels dont on parle, c'est à la religion catholique qu'elle doit de n'être pas tombée à la chute de l'empire romain, dans la même ruine que les peuples de l'Assyrie, de la Chaldée, de la Médie, de la Perse de la Macédoine. Aucun homme instruit n'ignore en effet que non seulement la très-sainte religion du Christ a arraché l'Italie des ténèbres, de tant et de si grandes

erreurs qui la couvraient tout entière, mais encore qu'au milieu des ruines de l'antique empire et des invasions des Barbares ravagèrent toute l'Europe, elle s'éleva, dans la gloire et la grandeur au-dessus de toute les nations du monde, de sorte que par un bienfait singulier de Dieu, possédant dans son sein la chaire sacrée de Pierre l'Italie a eu par la religion divine un empire plus solide et plus étendu que son empire de domination terrestre.

" Ce privilège singulier de posséder le siège apostolique et de voir par cela même la religion catholique jeter dans les peuples de l'Italie de plus fortes racines, a été pour elle la source d'autres bienfaits insignes et sans nombre; car la très-sainte religion du Christ, maîtresse de la véritable sagesse, protégeant vengeance de l'humanité; mère féconde de toutes les vertus, détourne l'âme des Italiens de cette soif funeste de gloire qui avait entraîné leurs ancêtres à faire perpétuellement la guerre, à tenir les peuples étrangers dans l'oppression, à réduire, selon le droit de la guerre alors en vigueur, une immense quantité d'hommes à la plus dure servitude, et en même temps illuminant les Italiens des clartés de la vérité catholique, elle les porta par une impulsion puissante à la pratique de la justice, de la miséricorde, aux œuvres les plus éclatantes de piété envers Dieu et de bienfaisance envers les hommes.

" De là, dans les principales villes de l'Italie, tant de saintes basiliques et autres monuments des âges chrétiens, lesquels n'ont pas été l'œuvre douloureuse d'une multitude réduite en esclavage, mais qui ont été librement élevés par le zèle d'une charité vivifiante, à quoi il faut ajouter les pieuses institutions de tout genre consacrées soit aux exercices de la vie religieuse soit à l'éducation de la jeunesse, aux lettres, aux arts, à la saine culture des sciences, soit enfin au soulagement des maladies et des indigents. Telle est donc cette religion divine, qui embrasse sous tant de titres divers le salut, la gloire et le bonheur de l'Italie, cette religion que l'on voudrait faire rejeter par les peuples de l'Italie. Nous ne pouvons retenir nos larmes, vénérables frères en voyant qu'il se trouve, à cette heure, quelques italiens assez pervers assez livrés à de misérables illusions pour ne pas craindre d'applaudir aux doctrines dépravées des impies et de conspirer avec eux la perte de l'Italie.

" Mais vous n'ignorez pas, vénérables frères que les principaux auteurs de cette détestable machination ont pour but de pousser les peuples, agités par tout vent de perverse doctrine, au bouleversement de tout ordre dans les choses humaines, et de les livrer aux criminels systèmes du nouveau socialisme et du communisme. Or, ces hommes savent et voient par la longue expérience de beaucoup de siècles qu'ils ne doivent espérer aucun sentiment de l'Eglise catholique, qui, dans la garde du dépôt de la révélation divine ne souffre jamais qu'il soit retranché aux vérités proposées de la foi, ni qu'il y soit rien ajouté.

" Aussi ont-ils formé le dessein d'attirer les peuples italiens aux opinions et aux conventuelles des protestants, dans lesquels, répètent-ils sans cesse afin de les séduire, on ne doit voir autre chose qu'une forme différente de la même vraie religion chrétienne, où l'on ne peut plaire à Dieu aussi bien que dans l'Eglise catholique. En attendant, ils savent très-bien que rien ne peut être plus utile à leur cause impie que le premier principe des opinions protestantes, le principe de la libre interprétation des saintes Ecritures, par le jugement particulier de chacun. Ils ont la confiance qu'il leurs deviendra plus facile, après avoir abusé d'abord de l'interprétation en mauvais sens des lettres sacrées pour répandre leurs erreurs, comme au nom de Dieu, de pousser ensuite des hommes, enflés de l'orgueilleuse licence de juger des choses divines, à révoquer en doute les principes communs du juste et de l'honnête.

" Puisse l'Italie, vénérables frères, puisse l'Italie, où les autres nations ont coutume de puiser les eaux pures de la sainte doctrine, parce que le Siège apostolique a été établi à Rome, ne pas devenir pour elles désormais une pierre d'achoppement et de scandale! puisse cette portion chérie de la vigne du Seigneur ne pas être livrée en proie aux bêtes! puissent les peuples italiens, ayant bu la démenée à la coupe empoisonnée de Babylone, ne jamais prendre des armes parricides contre l'Eglise-mère! Quant à nous et quand à vous, que

Dieu, dans son jugement secret, a réservés pour ces temps de si grand danger, gardons-nous de craindre les ruses et les attaques de ces hommes qui conspirent contre la foi de l'Italie, comme si nous avions à les vaincre par nos propres forces, lorsque le Christ est notre conseil et notre force, le Christ sans qui nous ne pouvons rien, mais par qui nous pouvons tout.

" Agissez donc, vénérables frères, veillez avec plus d'attention encore sur le troupeau qui vous est confié, et faites tous vos efforts pour le défendre, des embûches et des attaques des loups ravisseurs. Communiquez vous mutuellement vos desseins, continuez, comme vous avez déjà commencé, d'avoir des réunions entre vous, afin qu'après avoir découvert par une commune investigation l'origine de nos maux et, selon la diversité des lieux, les sources principales des dangers, vous puissiez y trouver, sous l'autorité et la conduite du Saint-Siège, les remèdes les plus prompts; et qu'ainsi, d'un accord unanime avec nous, vous appliquiez, avec l'aide de Dieu et avec toute la vigueur du zèle pastoral, vos soins et vos travaux à rendre vains tous les efforts, tous les artifices, toutes les embûches et toutes les machinations des ennemis de l'Eglise."

PRIX RÉDUIT. LA LYRE CANADIENNE

Recueil de Chansons et Romances du Jour. Pour faciliter la vente de ce Chansonnier, le propriétaire a réduit les prix aux conditions suivantes: Par chaque copie reliée, 2s. Do brochée, 1s-3d. En vente chez MM. J. & O. Crémazie rue la Fabrique, haute-ville, et R. E. Fréchette, rue Lamontagne. Québec, 9 janv. 1850.

POUR SAN-FRANCISCO.

DEPART DES STEAMERS de New-York. les 1er et 15 de chaque mois. STEAMERS POUR CHAGRES: SALON de l'arrière \$125, de l'avant \$100, CABINE d'en bas \$90, Steerage \$65. POUR LA HAVANE, 1re Cabine \$100, 2de \$80, Steerage \$50. DE PANAMA A ST. BLAS, Cabine \$225, Steerage \$100. Do à ST. DIEGO, Cabine \$250, Steerage \$125. Do SAN FRANCISCO, Cabine \$300, Steerage \$150. PAQUEBOTS A VOILES, Part ait de New-York chaque semaine. POUR SAN-FRANCISCO, Cabine, de \$225 à \$250, Steerage \$125 à \$150. Pour les autres détails s'adresser à la Maison de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie, Québec.

ou à J. C. ROBILLARD, 86 Cedar Street New-York, 22 novembre.

CORDES DE VIOLON, etc. LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir par le navire Ocean, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande variété de Paniers, Corbeilles, Gibecières, Paniers pour la pêche, &c., &c. J. & O. Crémazie.

CHAREES BAILLARGE. PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'Arpentage, et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12.

HIVER. HIVER. HIVER. Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des SOULIERS et BOTTINES de CAOUTCHOUC, pour DAMES et MESSIEURS, MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU Depot americain de Caoutchouc, Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du sousigné. 15,000 paires de Souliers commun de Caoutchouc, de bonne qualité, style 2s-6d par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, des meilleures manufactures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix: depuis 2s-10d. jusqu'à 6s-3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelées Ladies' Congress-Boots, se vendent pour 10s. Bottes longues de Caoutchouc, à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs, Slippers, &c., &c. Toutes ces marchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en fut offert en Canada. Pour argent comptant. Dépôt de Caoutchouc, Rue Ste. Famille, Québec, 3 décembre, 1849. T. CASEY.

BAZAR de la Société haritable des Dames Catholiques de Québec. Le public est respectueusement informé, qu'il se tiendra un BAZAR de cette Société, le CINQUIÈME jour de FEVRIER, 1850. Le produit de ce Bazar sera employé pour venir en aide aux Orphelins, et à l'école des filles sous la direction des Sœurs de la Charité. Les personnes qui désirent y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux Dames ci-dessus mentionnées. Mesdames FAN VELSON, MASSUE, PAINCHAUD, ROY, WOULSEY. Mesdames Mc Cord, Duval, Lelièvre et U. Tessier, tiendront la table de rafraîchissements. Par ordre, JOSEPH MASSUE, Secrétaire. Québec, 7 Décembre, 1849.

Maintenant en débarquement, et à vendre par le sousigné. HUILE DE LIN, double bouille. BRIQUES A FEU marqué "cur". GENEVIEVRE de "De Kuy pers". CHARBON de Smith, double criblé. C. E. LEVEY et Cie. Québec, 2 juillet 1849.

LOUIS LEMOINE, MÉCANICIEN. FABRIQUE des Pompes à feu depuis \$10 jusqu'à \$250. Il a toujours en mains de petites pompes portatives. S'adresser chez M. Scott, marchand de la H. V. agent, ou chez le Fabricant Grande Rue du faubourg St. Jean. Québec, 12 Déc. 1849.

PROPOSITION AVANTAGEUSE. Maison de Commerce A VENDRE OU A LOUER. UNE personne qui désirent s'établir en campagne, trouve de grands avantages, soit pour acheter un établissement de commerce complet ou pour s'associer avec le présent propriétaire. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux à Matane, comte de Rimouski, ou au sousigné à Québec. E. LAUROIX, rue Saint-au-Matelo. Québec, 12 décembre 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre. T. A. PARANT, jr. Québec, 14 juin 1849.

Parapluie de Soie perdu. UNE personne étant allée dans différents bureaux à la Haute-Ville, croit y avoir laissé son Parapluie, prie en conséquence, les personnes qui l'aurait en leur possession, de vouloir bien en donner avis au bureau de ce journal. Québec, 20 nov. 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire. 111, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

Dr. GIROUX, CHOTHECNIER, à transporté son Établissement 2 RUE LA FABRIQUE. vis-à-vis le Magasin de M. Desjardins. Frères du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

H. S. DALKIN, MARCHAND DE BOIS, No. 35 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE Québec, 6 juin 1849.

G. TALBOT, Avocat. A établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour. — 1 mai 1849.

M. PATRY architecte, demeure maintenant rue Desfossez, St. Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière. Québec 20 Oct. 1849.

Stanilas Brasseur, PROPRIÉTAIRE. BUREAU DU JOURNAL No. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC